

ASSEMBLEE NATIONALE

7^{ème} Législature

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

**DISCOURS D'OUVERTURE
DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ANNEE 2021
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
Alassane Bala SAKANDE,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Ouagadougou, le 29 septembre 2021

PRESEANCE

Comme nous le savons tous, la vie de l'institution parlementaire est régie par la Constitution qui en fixe les étapes charnières que sont :

- la législature, dont la durée est fixée à cinq ans ;
- la session parlementaire, qui désigne la période de l'année au cours de laquelle l'Assemblée nationale se réunit pour délibérer. Celle-ci est définie au terme de l'article 87 de la loi fondamentale qui stipule que l'Assemblée nationale se réunit de plein droit chaque année en deux sessions ordinaires sur convocation de son président. La durée de chacune ne saurait excéder quatre-vingt-dix jours ;
- L'intersession, comme son nom l'indique, désigne le temps qui s'écoule entre deux sessions.

Cette dernière est généralement considérée comme un temps de répit pour les députés.

Mais je dois constater qu'elle n'a pas été de tout repos au regard des nombreux dossiers en souffrance auxquels il fallait réserver un traitement diligent.

C'est le cas, par exemple, de l'élaboration du plan stratégique 2022/2025 de l'Assemblée nationale qui a mobilisé parlementaires et personnel administratif tout le long de cette intersession.

- **Monsieur le Premier Ministre,**
- **Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement,**
- **Honorables députés,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et messieurs,**

C'est avec des sentiments de devoir accompli et de grande fierté, et ce sont les mêmes sentiments qui doivent animés chacun d'entre nous, que je préside la cérémonie d'ouverture de la présente session ordinaire de l'année 2021.

En effet, les 1^{er}, 2, 3 et 4 juillet dernier, les 127 députés de l'Assemblée nationale se sont retrouvés à Bobo-Dioulasso, chef-lieu de la région des Hauts-Bassins, dans le but

de sacrifier à leur obligation de redevabilité vis-à-vis de ceux qu'ils représentent. Un fait inédit dans l'histoire parlementaire de notre pays.

Placées sous le thème « Culture de la redevabilité : un impératif pour un parlement de proximité », ces journées ont été une formidable occasion pour les représentants de la nation que nous sommes de nous rapprocher de nos mandants pour leur rendre compte du travail parlementaire pour lequel ils nous ont élus.

Véritable rendez-vous du « donner et du recevoir », elles nous ont permis, d'une part, de mieux faire connaître l'Assemblée nationale, ses missions et le rôle du député et, d'autre part, d'entendre, des heures durant, les attentes et les préoccupations de nos concitoyens.

Ce fut également une occasion pour les élus nationaux de toucher du doigt des réalisations socioéconomiques en cours dans cette localité.

Par exemple, la visite terrain effectuée sur le barrage de Samandéni dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale nous a édifiés tant sur l'ampleur que sur l'importance de l'ouvrage pour notre économie.

Cette sortie a aussi permis à la représentation nationale d'établir le constat des retards accusés dans l'exécution des travaux d'aménagement hydro-agricole.

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de profiter de la solennité qu'offre le rituel de cette cérémonie d'ouverture pour exprimer ma reconnaissance personnelle et celle de l'ensemble des députés de la 8^{ème} législature à toutes celles et tous ceux qui ont pris part à l'organisation de ces journées de redevabilité.

Reconnaissance et remerciements sincères d'abord aux vaillantes populations de Bobo-Dioulasso qui se sont appropriées cette initiative de l'Assemblée nationale par leur implication et leur adhésion à l'esprit des journées de redevabilité.

Le changement de salle de conférence à la dernière minute pour accueillir davantage de personnes, le nombre et la pertinence des questions, les nombreux appels téléphoniques, l'engouement au cross populaire, les interpellations dans la rue, la forte participation au jeu radiophonique spécial, témoignent de cette adhésion.

Reconnaissance et remerciements sincères ensuite aux autorités politiques, administratives, militaires, religieuses et coutumières de la région qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de l'événement. Reconnaissance et remerciements sincères enfin aux élus locaux venus des communes des différentes provinces de la région des Hauts-Bassins pour un dialogue direct avec les élus nationaux.

Monsieur le Premier Ministre,

Tirant leçon des causes de la crise de confiance entre représentants et représentés, entre gouvernants et gouvernés, entre cadets et aînés, les députés de la 8^{ème} législature ont pris l'engagement à Bobo-Dioulasso de donner une suite parlementaire aux préoccupations qui ont été exprimées.

Nous sommes rentrés de la belle cité de Sya avec un nombre important de préoccupations que nous ne garderons point sous le manteau.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

comme vous le devinez, séparation des pouvoirs oblige, elles vous seront adressées à travers des questions orales retransmises en direct sur les antennes des médias publics afin que les populations entendent la suite que vous voudriez bien donner à leurs préoccupations.

Excellence Monsieur le Premier Ministre;

Distingués invités ;

Honorables députés ;

Mesdames, messieurs ;

L'ouverture de la présente session se tient dans un contexte géopolitique marqué par une crise aiguë de confiance qui n'épargne aucun secteur de la vie sociale. Les bégalements de l'histoire récente de nos pays, les tendances contagieuses à une remise en question de nos acquis, l'inflation de l'abstentionnisme, la volatilité endémique de l'électorat, l'explosion des affaires de corruption, l'émergence de nouveaux modèles alternatifs sont autant de symptômes d'une remise en question de l'ordre existant.

La défiance grandissante des citoyens à l'égard de leurs dirigeants et des institutions de la République est loin d'un fait isolé. La crise bruyante et persistante de la démocratie représentative n'est, à la vérité, qu'une des manifestations ostentatoires d'une crise plus profonde parce que plus originelle et ontologique qui est la crise de confiance.

Oui, l'Humanité souffre d'une véritable crise de confiance !

« La confiance, écrit la philosophe Michela Marzano s'inspirant de l'étymologie latine du mot, signifie qu'on remet quelque chose de précieux à quelqu'un, en se fiant à lui et en s'abandonnant ainsi à sa bienveillance et à sa bonne foi. »

Si les cadets hésitent à se fier aux aînés, si le fils doute de ses propres parents, si l'époux en vient à ne plus croire à l'épouse, si le disciple n'obéit plus au maître, si les supérieurs n'obtiennent plus de leurs subordonnés une obéissance entière et une soumission de tous les instants, si la discipline ne fait plus la force principale des armées, si la bonne foi de l'éducateur est contestée par l'éduqué, si les amis ne sont plus fiables, si on ne croit plus que l'autre est là et le sera toujours, si on ne se sent plus en sécurité avec les autres, si le patient doute de son médecin, alors cette crise ontologique de confiance déteindra et affectera inéluctablement tous les rapports sociaux, y compris ceux qui lient gouvernés et gouvernants, représentants et représentés, citoyens et journalistes.

Assumant notre part de responsabilité, nous devons, en tant que représentants, tenir notre engagement d'inscrire nos actions sous le sceau du parlementarisme de proximité

et du volontarisme vertueux au profit de ceux pour qui et au nom de qui nous votons la loi, consentons l'impôt et contrôlons l'action gouvernementale.

- **Distingués invités,**
- **Mesdames et messieurs,**

La perception que les citoyens ont de l'homme politique et des gouvernants se mesure à l'aune de la gouvernance dont l'un des instruments de mesure est le rapport des dirigeants aux ressources publiques.

C'est l'occasion pour moi, **Monsieur le Premier ministre** de vous adresser mes félicitations pour les nombreux efforts consentis pour l'amélioration de la gouvernance à travers les mesures visant la moralisation et la transparence de la vie publique.

Mais vous conviendrez avec moi que jusque-là, les résultats, même s'ils ne se font pas toujours attendre, sont loin de combler le déficit de confiance entre les Burkinabè et leur personnel politique.

Pour avoir été témoin de votre parcours professionnel et politique, je ne doute point de votre détermination à assainir la gestion publique.

Je veux juste vous exhorter à davantage d'actions, à davantage d'audace dans votre indéniable volonté politique d'implémenter la culture de la redevabilité dans l'action gouvernementale. Et vous pouvez être rassuré de la disponibilité du Parlement à vous accompagner dans cette noble mission.

Il ne s'agit pas pour les Burkinabè d'être sûrs que ceux qui les gouvernent, ceux qu'ils ont élus, ceux qui sont responsables des deniers publics, sont guidés par le sens de l'intérêt général.

Il s'agit plutôt pour les Burkinabè d'être sûrs que ceux qui les gouvernent, ceux qu'ils ont élus, ceux qui sont responsables des deniers publics devront répondre s'ils se laissent guidés par l'intérêt personnel dans l'exercice de leur fonction.

Il ne s'agit pas pour les Burkinabè d'être sûrs de l'exemplarité de toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de l'exécution contractuelle d'un marché public.

Il s'agit plutôt pour les Burkinabè d'être sûrs que toute personne physique ou morale qui manquerait à ses obligations dans le cadre de l'exécution contractuelle d'un marché public sera soumise aux rigueurs de la loi.

C'est pourquoi, je milite en faveur d'une relecture profonde, urgente et diligente de la loi N° 039-2016 AN du 02 décembre 2016 portant Réglementation générale de la commande publique et conséquemment du décret N° 049 MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Permettez-moi de citer deux réformes, parmi tant, qu'il convient d'avoir en ligne de mire :

- la première relative à la place prépondérante accordée au « moins-disant » dans l'évaluation des offres doit être reconsidérée. L'expérience nous a suffisamment instruits que le « moins-disant » n'est pas toujours le « mieux-disant ». Pire, nous avons suffisamment payé les conséquences financières, économiques et surtout humaines du « moins-disant » pour continuer à le privilégier comme critère dans la procédure d'attribution des marchés publics.
- la seconde est relative au suivi des chantiers publics.

En effet, au regard des nombreuses malfaçons de matériaux de construction et des nombreuses prestations de moindre qualité constatées dans l'exécution des ouvrages et bâtiments publics, il est urgent qu'en plus du contrôle des structures techniques nous puissions trouver un mécanisme adéquat d'implication des bénéficiaires dans le suivi des travaux.

Cela passe, entre autres, par la mise à la disposition du public des spécifications techniques telles qu'indiquées dans le cahier des charges. Une telle pratique permettra aux populations bénéficiaires de s'impliquer dans le suivi-contrôle de l'exécution des marchés publics par un contrôle citoyen, par un contrôle de proximité.

Par ailleurs, je recommande fortement que les autorités contractantes fassent preuve de plus de professionnalisme dans la conduite des études techniques pour garantir des réalisations exemptes de tout reproche.

Excellence Monsieur le Premier Ministre, l'action c'est maintenant, pour éviter que ne se reproduisent des drames humains consécutifs aux effondrements d'édifices et d'ouvrages publics.

L'autre grande affaire, pour ne pas dire la plus grande affaire qui défraie actuellement la chronique dans notre pays, c'est le dossier judiciaire relatif à la contrebande à grande échelle de carburant aggravée, de blanchiment de capitaux, de corruption voire de financement de terrorisme.

Sur cette question, je tiens d'abord à féliciter particulièrement l'ASCE-LC, la justice, le ministère de la sécurité, la gendarmerie nationale, la police nationale, dont les actions en cours ont permis à ce jour l'interpellation de plusieurs dizaines de personnes, la saisie de pièces documentaires et de sommes d'argent et la mise sous scellé de stations d'essence. Au regard du caractère criminel des faits, tout en respectant la présomption d'innocence, l'Assemblée nationale accordera une attention toute particulière à cette affaire dont l'extrême gravité requiert des sanctions exemplaires à l'encontre de quiconque y serait impliqué de près ou de loin.

Monsieur le Premier ministre, l'une des grandes préoccupations de l'heure des Burkinabè, c'est le renchérissement des produits de première nécessité. Les prix de l'huile, du lait, du sucre, des céréales et des autres produits de grande consommation ont flambé de manière exponentielle.

Malgré les mesures prises par le gouvernement, comme la suspension de la délivrance des autorisations spéciales d'exportation des céréales locales depuis fin 2019 et l'intensification des opérations de contrôle des prix des produits de grande consommation, le panier de la ménagère, pour celles qui en ont encore, continue de se réduire, telle une peau de chagrin.

Cette situation est certes consécutive à la crise sanitaire du Covid-19 qui a entraîné la hausse des cours des matières premières et du fret à l'échelle mondiale.

Mais aussi convient-il de souligner que la mesure de fermeture des frontières avec les Etats voisins, particulièrement celles entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus a exacerbé le rythme de la valse des étiquettes dans notre pays.

C'est pourquoi, je tiens à saluer la volonté commune des autorités burkinabé et ivoiriennes d'envisager la réouverture prochaine de leurs frontières pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens dans le strict respect des mesures sécuritaires et sanitaires.

Depuis deux mois que cette décision a été prise lors du 9^e Traité de coopération et d'amitié, les administrations des deux Etats sont certes à l'œuvre pour rendre effective cette réouverture annoncée. Mais reconnaissez que le temps de l'administration n'est pas celui de nos populations qui n'en finissent pas de broyer du noir alors que certains continuent de se faire livrer des agoutis fumés, des langoustes, des gambas et autres fruits de mer par avions.

Cette réouverture est d'autant plus nécessaire que la fermeture des frontières entretient une économie noire qui fait les choux gras de passeurs et autres intermédiaires qui transportent clandestinement des personnes d'un pays à l'autre.

Dans le contexte sécuritaire actuel, il faut craindre que ce trafic ne serve de cheval de Troie pour les groupes armés terroristes qui harcellent nos deux Etats.

- **Monsieur le Premier ministre,**
- **Distingués invités,**

En plus des conséquences de la crise sanitaire, notre pays continue de faire face à la crise sécuritaire.

Tout d'abord, c'est le lieu pour moi de m'incliner devant la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires lâchement assassinées par les hordes barbares d'un autre âge.

Dans cette guerre qui nous oppose à l'ennemi terroriste, je voudrais, une fois de plus, exprimer mes félicitations et mes encouragements à toutes ces vaillantes femmes et à tous ces valeureux hommes qui sont engagés avec courage, détermination, et patriotisme sur les différents théâtres d'opération.

Militaires, gendarmes, policiers, douaniers, agents des Eaux et Forêts, gardes de sécurité pénitentiaires, volontaires pour la défense de la patrie, la nation vous est éternellement reconnaissante pour tous les sacrifices que vous consentez dans votre mission de défendre l'intégrité territoriale du Burkina Faso et d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

J'exhorte l'ensemble des Burkinabè à faire davantage corps avec nous-mêmes et avec les intrépides gardiens de notre République et de ses valeurs de fraternité, de solidarité, et de coexistence pacifique entre les communautés qui la composent.

Dans cette lutte contre le terrorisme, les Etats membres du Sahel, notamment le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso, ont mutualisé leurs efforts à travers la création d'un cadre de coopération régionale.

Tout en exprimant notre reconnaissance aux partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leurs contributions multiformes pour le maintien de la stabilité, la sécurité et la paix dans notre région, nous restons solidaires avec le chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, qui, dans sa déclaration devant la 76^e session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies, relevait avec pertinence,

je le cite : « Encore une fois, la meilleure façon de soutenir les pays du G5 Sahel dans la lutte contre le terrorisme serait de placer le mandat de la Force Conjointe du G5 Sahel sous le chapitre VII de la charte des Nations-Unies ».

- **Distingués personnalités,**
- **Mesdames et Messieurs**

En plus des pertes en vie humaine et de l'effondrement des économies locales, notre pays fait face à une crise humanitaire due au péril terroriste.

Certes le gouvernement, et nous l'en félicitons tous, a déployé des mécanismes d'urgence pour la prise en charge des personnes en détresse.

Mais au regard du flot continu de personnes déplacées internes, nous l'exhortons à plus de célérité dans la mobilisation des ressources et à plus d'efficacité dans son intervention.

- **Monsieur le Premier Ministre,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,**
- **Distingués Invités,**

Le rituel que vous honorez par votre aimable présence cet après-midi est prescrit par la Constitution. Au terme de son article 87, la deuxième session parlementaire de l'année s'ouvre le dernier mercredi du mois de septembre. L'appellation « session budgétaire » qui lui est associée tire sa source de l'article 103 de notre loi fondamentale. Suivant sa prescription, « *l'Assemblée nationale est saisie du projet de loi de finances dès l'ouverture de la deuxième session ordinaire.* » La loi de finances est un acte législatif par lequel l'Assemblée nationale vote le budget de l'Etat. C'est par elle que le parlement consent l'impôt et autorise les dépenses publiques. C'est par elle que les députés affectent les ressources et les charges de l'Etat tout en recherchant un certain équilibre budgétaire et financier. Le budget de l'Etat est donc inscrit dans une loi des finances pour autoriser les recettes et les dépenses de l'Etat. C'est pourquoi il joue une fonction politique et économique prépondérante. Il constitue la mise en œuvre d'un

programme politique qui a reçu l'onction de la majorité des citoyens. Dans les conditions qui sont les nôtres cette année, nous nous apprêtons à examiner et voter le premier budget qui doit ouvrir la voie à la concrétisation du programme politique de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré.

Distingués invités,

Depuis le 1^{er} septembre, les députés et le personnel membre de la Commission des finances et du budget (COMFIB) conformément à l'article 49 de notre Règlement sont à pieds d'œuvre pour les travaux préparatoires de l'examen du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat exercice 2022. Ils auditionnent les équipes techniques des ministères et institutions autour de leurs avant-projets de budgets sectoriels. Ces auditions précèdent celles des différents ministres.

Ce bref rappel sur le processus d'élaboration du projet de loi des finances, de son examen et de son adoption par les députés ainsi que sur les enjeux économiques et sociaux y relatifs, ce bref rappel que j'ai voulu pédagogique, au risque d'ennuyer certains, nous introduit dans la problématique plus globale de l'accès à l'information budgétaire et la nécessité urgente pour les citoyens de comprendre le processus budgétaire.

Mon adhésion totale à l'enracinement de la pratique du budget citoyen tient au fait qu'il est incontestablement l'un des moyens efficaces pour impliquer les populations à la gouvernance de la cité.

Simplifié, compréhensible par l'ensemble des citoyens, accessible, le budget citoyen permet aux contribuables-citoyens de suivre les dépenses publiques et de se rendre compte des niveaux de déficit budgétaire et d'endettement ainsi que de l'évolution des principaux indicateurs.

Il est important que chaque contribuable, personne physique ou morale, grand ou petit perçoive le lien entre ce qu'il paie comme taxes et impôts et les infrastructures telles

les écoles, les routes, les hôpitaux qui sont réalisés par l'Etat. Avec cet instrument de démocratie participative, nous nous rapprocherons davantage de nos mandants et par la même occasion nous réduirons l'incivisme dont l'une des causes est la méconnaissance de la finalité de l'impôt. Tout en encourageant le Gouvernement dans ses efforts de production des huit documents budgétaires clés et surtout dans leur publication, l'Assemblée nationale prend l'engagement de rendre la loi de finances plus accessible au plus grand nombre.

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

Outre le projet de loi de finances qui en constitue le plat de résistance, la présente session aura à connaître d'une dizaine de projets de lois. Au nombre des projets de lois inscrits à notre ordre du jour, je peux citer en autres:

- le projet de loi portant organisation et réglementation des activités statistiques ;
- le projet de loi d'orientation de l'organisation générale de l'Administration du territoire au Burkina Faso;
- le projet de loi portant réglementation et promotion du volontariat au Burkina Faso ;
- le projet de loi sur la révision du Code électoral.

- **Monsieur le Premier ministre,**

- **Chers invités,**

La diplomatie parlementaire qui constitue désormais un axe majeur du parlementarisme a été fortement perturbée par la pandémie de la COVID-19. En dépit de cette pandémie, nous nous efforçons de participer aux rencontres internationales qui sont pour la plupart en mode virtuel pour le moment. En présentiel, nous avons participé du 5 au 9 juillet à Bamako à la 2^{ème} assemblée plénière du CIP G5 Sahel.

Sur invitation de mon homologue nigérien, Séini Oumarou, j'ai assisté, le lundi 27 septembre dernier, avec une délégation de parlementaires à la cérémonie d'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2021 de l'Assemblée nationale de la République sœur du Niger.

Lors de mon allocution de clôture de notre 1^{ère} session ordinaire, je vous informais que notre pays assurait toujours la présidence de la 15^{ème} Conférence des Etats membres de l'OCI (UPCI), du fait de cette pandémie qui n'a pas permis à la Tunisie d'organiser la 16^{ème} Conférence.

Aussi, au regard de la situation politique qui prévaut en Tunisie en ce moment, avec la dissolution de l'Assemblée nationale, et pour favoriser la rotation normale selon les textes de l'UPCI, j'ai marqué mon accord pour que cette 16^e Conférence se tienne en Turquie avant la fin de cette année 2021.

Distingués invités,

Honorables députés,

Le parlementarisme de proximité que nous professons et pratiquons se présente comme l'un des plus sûrs moyens de réhabiliter la démocratie représentative et de réconcilier l'action politique avec les aspirations des citoyens.

Le Programme, les « Volontaires de l'Assemblée nationale » en abrégé « VAN », s'inscrit dans la vision globale de l'institution parlementaire de se rapprocher davantage des citoyens qui ont mandaté les députés pour agir en leurs lieu et place pour un temps donné.

Il permettra de renforcer l'encrage et le rayonnement de l'Assemblée nationale dans le paysage institutionnel et de consolider le pacte politique qui lie le député au citoyen.

Par ailleurs, ce programme, par le fait qu'il offre une opportunité d'apprentissage et de revenus à des jeunes étudiants en quête d'un premier stage, procède de la responsabilité sociale des députés et de l'institution parlementaire.

Après l'expérience de 2019, et le prolongement de stage de cette première cohorte, nous venons, en collaboration avec 11 associations à caractère syndical des étudiants,

de procéder au recrutement de 100 volontaires composés de 52 étudiantes et 48 étudiants.

Distingués invités, Honorables députés, chers membres de l'administration parlementaire, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter les 100 VAN qui, le temps de leur stage et je n'en doute pas, vont apporter à l'Assemblée nationale le regain de dynamisme dû à leur jeunesse.

Veillez donc prendre les dispositions nécessaires pour leur assurer toutes les commodités nécessaires à leur bonne immersion au parlement.

Et pourquoi pas, susciter en eux la vocation de député ou de fonctionnaire parlementaire.

La formation de ces VAN a bénéficié de l'apport financier du Programme commun d'appui à l'Assemblée nationale. C'est le lieu pour moi de renouveler mes chaleureux remerciements aux partenaires techniques et financiers qui nous ont accompagnés dans la mise en œuvre du plan stratégique qui s'est achevé. Je saisis aussi la solennité du moment pour lancer un appel à tous les partenaires de notre pays à nous accompagner dans le financement du nouveau plan stratégique 2022/2025.

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre,**
- **Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement,**
- **Honorables députés,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et messieurs,**

La rentrée parlementaire coïncide, à quelques jours près, avec la rentrée scolaire marquée, entre autres, par la polémique autour de la fermeture du Lycée Philippe Zinda Kaboré.

Sans vouloir chercher à en rajouter à la controverse, le parlement invitera très prochainement le gouvernement à lui faire une situation complète de cet établissement, l'un des plus grands et des plus anciens de notre pays.

A ce stade, nous sommes intéressés de savoir si tous ses anciens pensionnaires et son personnel ont tous été redéployés comme prévu.

Nous souhaitons ensuite qu'il soit exposé à la représentation nationale le plan de réhabilitation de ce lycée emblématique ainsi que celui des autres lycées dont l'état de délabrement menace la sécurité des élèves et autres acteurs de l'enseignement.

En cette veille de rentrée scolaire et académique, et à une dizaine de jours de l'organisation de la 4^{ème} édition des Journées de reconnaissance du député à l'enseignant (JOURDEN), je souhaite une bonne et studieuse rentrée 2021-2022 à l'ensemble des acteurs des systèmes éducatifs, scolaires et universitaires de notre pays.

Alors que parlementaires, élèves, étudiants, enseignants et autres acteurs de ces systèmes entament leurs activités, le monde paysan s'apprête, lui, à jouir d'un repos bien mérité avec la fin prochaine de la saison pluvieuse.

C'est l'occasion pour moi de souhaiter aux agricultrices et aux agriculteurs de notre pays de bonnes récoltes des fruits de la terre à la hauteur de leur labeur.

C'est par ce vœu qui m'est très cher et qui l'est pour nous tous, que je déclare ouverte la deuxième session ordinaire de l'année 2021.

Dieu bénisse le Burkina Faso !

Je vous remercie !